



INCITATIONS COMMERCIALES

UNE EXPERTISE A COMPLETER



CFDT ITNC-HSCT

Cyrille LAURENT-
Secrétaire Adjoint de
l'ITNC-HSCT
Groupe Finance
06.66.15.19.95

Emmanuelle SAMUEL
Membre ITNC-HSCT
Groupe Loire
04.77.01.12.04

Elodie CHAUMELLE
Membre ITNC-HSCT
Groupe Pays Gironde
05.57.14.02.11

Cédric RUGIAS
Membre ITNC-HSCT
Groupe Montpellier
Roussillon
04.67.06.44.28

Cyril HURTAUX
Membre ITNC-HSCT
Antenne CE-Toulouse
Pays Occitanie
05.61.11.14.64

Le projet Incitations Commerciales suit son cours. L'expertise demandée par la CFDT a été présentée le 21 mai 2015.

La CFDT ne perd pas de vue que ce projet aura un impact fort sur la rémunération des salariés.

L'expertise présentée s'est faite trop rapidement, avec des données salariales qui sembleraient parfois erronées et des éléments de réponses fournis par la Direction trop succincts.

La transparence n'y est pas et la CFDT attend un nouveau rapport.

Nous espérons que la Direction saura faire évoluer son projet en fonction des préconisations des membres de l'instance avant son déploiement.

DEMANDES DE LA CFDT : DES GARANTIES POUR TOUS LES SALARIES

La CFDT a demandé à la direction des engagements forts afin d'accompagner ce changement :

- ⇒ **mise en place d'une garantie de commission versée en 2016 sur la base de celle versée en 2015 afin de permettre un basculement progressif dans le nouveau modèle d'Incitations Commerciales,**
- ⇒ **refonte de l'échelle de notation qui aujourd'hui pourrait induire à la confusion dans son utilisation par les managers,**
- ⇒ **création d'un groupe d'échange DIA/DIE des pratiques managériales**
- ⇒ **formaliser un processus de recours et d'arbitrage avec les organisations syndicales en cas de désaccord manager/managé,**
- ⇒ **mise en place d'une commission paritaire de suivi ayant les missions suivantes :**
 - analyser les retours d'expérience de la phase test,
 - étudier les montants variables de référence 2013/2014 et 2015,
 - avoir communication des montants de primes accordés dans le cadre des IC à chaque fin de quadrimestre,
 - avoir une information sur le plan de déploiement du projet ,
 - assurer le suivi des conditions de mise en œuvre au sein d'un panel d'agences représentatives.

Les membres CFDT de l'ITNC-HSCT ainsi que tous vos élus CFDT dans toutes les instances représentatives du personnel resteront vigilants aux réponses apportées par la Direction Générale.

DÉLÉGATION NATIONALE Cfdt - CSD05A1 - 32 rue de Clignancourt, 75018 Paris - tél. : 01 40 14 31 89

www.cfdt.bnpparibas.com
twitter: @cfdtbnpparibas
paris.irp.cfdt.delegation.nationale@bnpparibas.com

Je suis d'accord avec l'action de la Cfdt et:

Je souhaite recevoir des informations par email Je souhaite adhérer Je souhaite vous rencontrer

Nom Prénom : e-mail :

tél. : Agence, entité, groupe de rattachement :

